

2012

A blurred photograph of a crowd of people walking, likely in a public space or transit area. The image is out of focus, showing various colors of clothing and movement. The background is a light, bright color, possibly a wall or ceiling.

URIOPSS
CENTRE

CATALOGUE DES FORMATIONS

Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
29 boulevard Rocheplatte - BP 35 - 45016 ORLEANS CEDEX 1
Tél : 02.38.62.34.39 - Fax : 02.38.81.29.72 – Mail : uriopss.centre@wanadoo.fr
<http://www.uriopss-centre.asso.fr>



FORMATIONS INTER-ETABLISSEMENTS – à Orléans

GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVES

N°01	Comprendre et mettre en œuvre une démarche de CPOM	M. Luc MAUDUIT	29 mai 2012	270 €
N°02	Coopération et regroupements	M. Luc MAUDUIT	30 mai 2012	270 €
N°03	Un nouveau mode d'autorisation : les appels à projets. Réglementation et méthodologie	Mme Marie-Pierre QUIBLIER	7 juin 2012	270 €
N°04	Revisiter ses statuts d'association (loi 1901) et ses délégations de pouvoir (le DUD)	Mmes Agnès BLONDEAU et Emilie ROY	19 juin 2012	270 €
N°05	Le nouveau cadre de la décision publique : RGPP, loi HPST et réforme des collectivités territoriales	Mme Marie-Pierre QUIBLIER	18 octobre 2012	270 €

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE - TARIFICATION

N°06	L'analyse financière des ESMS	M. Luc MAUDUIT	13 et 14 février 2012	540 €
N°07	Les Indicateurs Médico-Sociaux Economiques	M. Luc MAUDUIT	15 février 2012	270 €
N°08	Le compte administratif des ESMS	M. Luc MAUDUIT	13 mars 2012	270 €
N°09	Elaborer son Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement	M. Luc MAUDUIT	14 mars 2012	270 €
N°10	Contrôle de gestion et tableaux de bord dans le secteur social et médico-social	M. Luc MAUDUIT	25 juin 2012	270 €
N°11	La démarche budgétaire des ESMS	M. Luc MAUDUIT	26 et 27 juin 2012	540 €
N°12	Les spécificités comptables des ESMS : du plan comptable général à l'instruction comptable M 22	M. Luc MAUDUIT	19 et 20 novembre 2012	540 €

MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

N°13	Le management d'équipe appliqué au secteur social et médico-social	Mme Odile PIERRARD	2 et 3 février 2012	540 €
N°14	Concevoir et utiliser la fiche de poste	Mme Agnès BLONDEAU	20 mars 2012	270 €
N°15	Entretien d'évaluation et entretien professionnel	Mme Sabine ESNAULT	25 mai 2012	290 €
N°16	La gestion des conflits	Mme Odile PIERRARD	1 ^{er} juin 2012	270 €

**Des formations gratuites destinées aux administrateurs bénévoles sont aussi proposées
N'hésitez pas à nous contacter.**



LEGISLATION SOCIALE ET DROIT DU TRAVAIL

N°17	Les outils d'aménagement du temps de travail	M. Louis-Philippe BICHON	31 janvier 2012	350 €
N°18	Les particularités du contrat à durée déterminée et du temps partiel	Mme Agathe BARNAY	16 avril 2012	540 €
N°19	Questions d'actualité en droit du travail	M. Louis-Philippe BICHON	29 juin 2012	350 €
N°20	Les congés payés et jours fériés	Mme Agnès BLONDEAU	11 octobre 2012	270 €
N°21	Le contrat de travail : embauche, exécution, rupture	Mme Agathe BARNAY	22 et 23 octobre 2012	540 €
N°22	La gestion des absences	Mme Agathe BARNAY	23 novembre 2012	270 €
N°23	Techniques de calcul de la paie	M. Louis-Philippe BICHON	3 et 4 décembre 2012	650 €

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

N°24	De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bienveillance	M. Christian JAVELLE	27 mars 2012	290 €
N°25	Conduire une démarche d'évaluation interne, se préparer à l'évaluation externe et au renouvellement de son autorisation	Mme Patricia BROTTTO	5 et 6 avril 2012	580 €
N°26	Des solutions face aux situations professionnelles difficiles : gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle	M. Michel MONTOIR	9 octobre 2012	300 €
N°27	Gestion de l'agressivité et de la violence	M. José HONDERMARCK	12 et 13 novembre 2012	580 €

Toutes ces formations inter-établissements sont également réalisables sur site.

Autres thématiques possibles pour vos formations intra-établissement :

- Mettre en place la GPEC
- Accompagnement des seniors dans l'emploi
- Le secret professionnel
- Les risques professionnels
- ...

→ N'hésitez pas à nous contacter pour tout autre projet.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

CONDITIONS GENERALES



I – INSCRIPTION

- Vous devez nous adresser vos inscriptions le plus rapidement possible et au plus tard **3 semaines** avant le début du stage, à l'aide des bulletins prévus à cet effet, signés par l'employeur et **accompagnés du règlement**.
- Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure, dans l'ordre d'arrivée, et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

II – ANNULATION

Du fait du stagiaire :

- En cas d'annulation reçue par écrit (courrier, mail, fax), au plus tard deux semaines avant la date du stage, aucun frais ne sera retenu.
- **Pour toute annulation de votre part postérieure à ce délai de deux semaines, des frais de gestion de dossier à hauteur de 30 % du montant de la formation seront retenus.**
- Tout stage commencé est dû en totalité. Il en est de même en cas de désistement le jour de l'ouverture du stage (sauf en cas d'arrêt de travail : facturation des frais de gestion de dossier uniquement). Néanmoins, des solutions seront recherchées pour vous permettre de finir le stage sur une autre session.

Du fait de l'URIOPSS :

- La réalisation d'un stage reste soumise à un nombre minimum de 6 inscriptions. En deçà, l'URIOPSS Centre se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Nous en informons le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date prévue. L'inscription à la formation sera remboursée, mais aucune indemnité ne sera versée au participant.

III – CONVENTION DE FORMATION - ATTESTATION DE PRESENCE - FACTURE

- Trois semaines avant le début de la formation, nous adressons à l'association, à l'établissement ou au service une confirmation d'inscription, à destination du stagiaire, précisant notamment le lieu et les horaires, ainsi qu'une convention de formation, établie en double exemplaire, dont un est à retourner signé avant le début du stage.
- Au terme de la formation, des attestations de présence seront adressées à l'employeur, en double exemplaire, dont un pour le stagiaire, ainsi que la facture.

IV – TARIFS - REGLEMENT

- Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA et s'entendent pour l'année 2012. Ils comprennent le coût pédagogique de la formation et la documentation pédagogique. Le déjeuner et les frais de transport et d'hébergement des stagiaires ne sont pas compris.
- Le règlement du coût de la formation inter-établissements doit nous être adressé, avec le bulletin d'inscription, par chèque à l'ordre de l'URIOPSS Centre (merci de bien vouloir nous adresser un chèque par stage). L'inscription sera effective à la réception du règlement.
- Pour les formations intra-établissement, un acompte de 30 % du coût total des frais pédagogiques est demandé à la signature de la convention. Pour des formations de longue durée (plus de 8 jours), nous vous adressons également une facture intermédiaire correspondant à 40 % du coût total des frais pédagogiques.
- Les formations organisées par l'URIOPSS Centre peuvent être prises en charge par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) : Unifaf, Uniformation ou autres. Si vous souhaitez que l'OPCA règle directement l'URIOPSS, il vous appartient de faire au préalable la demande de prise en charge auprès de l'OPCA et de le joindre lors de votre inscription ou de nous l'indiquer avant l'établissement de la convention, notamment pour les formations intra-établissement.

V – LIEU - HEBERGEMENT - REPAS

- Les formations inter-établissements ont lieu en général à l'URIOPSS Centre, ou dans un autre lieu si nécessaire.
- Une liste d'hôtels peut vous être envoyée sur demande.
- Pour le repas de midi, nous vous proposons, pour une question d'horaire, de le prendre ensemble à proximité. Il doit être réglé sur place par chaque stagiaire.

NUMERO DE LA DECLARATION D'ACTIVITE AU TITRE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

URIOPSS Centre : n° 24 45 00 135 45

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



LES FORMATIONS DE L'URIOPSS

- Les formations présentées ont pour objectif d'accompagner au mieux les dirigeants et les professionnels des associations sanitaires et sociales. Les thèmes proposés ont été retenus pour répondre aux besoins exprimés par les adhérents. Cette liste pourra être complétée par de nouvelles formations en fonction de vos demandes et/ou de l'actualité.
 - **Les formations inter-établissements** proposées, chaque année, sur de courtes durées (de 1 à 2 jours), permettent aux responsables associatifs et à leurs collaborateurs de se former, se perfectionner et s'informer. C'est également se donner l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec d'autres adhérents.
 - Toutes les formations inter-établissements sont également réalisables en **intra-établissement**. Construites "à la carte", elles sont organisées en fonction de vos projets, de vos priorités et des caractéristiques de fonctionnement de vos établissements et services.
- Nous pouvons également construire avec vous d'autres formations qui peuvent être réalisées au sein de votre établissement ou dans un autre lieu.

LE SERVICE FORMATION DE L'URIOPSS

Coordonnées :

URIOPSS Centre - Service Formation
29 boulevard Rocheplatte, BP 35
45016 ORLEANS CEDEX 1

tél : 02.38.62.34.39
fax : 02.38.81.29.72
mail : uriopss.centre@wanadoo.fr

Contacts :

Marie-Pierre QUIBLIER : Responsable du service
Carine PRIMO : Suivi formation Intra et Accompagnements
Stéphanie GENZA : Suivi formation Inter

LES FORMATEURS DE L'URIOPSS

Mme Agathe BARNAY

Formatrice et responsable de projets RH dans une structure médico-sociale

Maître Louis-Philippe BICHON

Avocat conseil en droit social

Mme Patricia BROTTTO

Consultante associée de RH & organisation

Mme Sabine ESNAULT

Conseillère technique et Responsable du Département Ressources Humaines à l'URIOPSS Ile-de-France

M. José HONDERMARCK

Docteur en psychologie, Consultant en relations humaines, Supervision d'équipe

M. Christian JAVELLE

Formateur - Directeur de dispositif médico-social

M. Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS

M. Michel MONTOIR

Psycho- sociologue - Formateur Consultant en management de projet et conduite du changement

Mme Odile PIERRARD

Formatrice, ancienne directrice d'établissements social et médico-social

L'équipe technique de l'URIOPSS Centre : **Mmes Agnès BLONDEAU, Marie-Pierre QUIBLIER, Emilie ROY**

NUMERO DE LA DECLARATION D'ACTIVITE AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

URIOPSS Centre : n° 24 45 00 135 45 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



Bulletin d'inscription 2012

Cachet de votre structure

URIOPSS Centre
29 boulevard Rocheplatte - BP 35 -
45016 ORLEANS CEDEX 01
Tél. : 02.38.62.34.39 - Fax : 02.38.81.29.72
Mail : uriopss.centre@wanadoo.fr

Numéro de déclaration d'activité :
24 45 00 135 45
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme

Nom de la structure :

Adresse :

Tél. : Fax :

Mail :

Numéro d'adhérent : CC.....

Stagiaire(s) :

◆ Nom et prénom :
Fonction :

◆ Nom et prénom :
Fonction :

◆ Nom et prénom :
Fonction :

Inscription au stage :

N° Intitulé

Date(s) Coût X nombre de personne(s)

Coût total = €

Règlement à nous adresser avec le présent bulletin d'inscription

Adresse de facturation : (si différente de la structure ou en cas de facturation à l'OPCA)

.....

.....

.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter

Fait à le

Signature de l'employeur